

Pascal Rogard demande à la ministre de la Culture de faciliter la mise à disposition des films en télévision de rattrapage sur France Télévisions

Dans un courrier adressé à Fleur Pellerin, le directeur général de la SACD regrette l'attitude des organisations professionnelles du cinéma qui, après 5 ans de discussions avec France Télévisions, refusent toujours la présence des films en télévision de rattrapage et ont même saisi le CSA à l'occasion de la diffusion pour une durée de 30 jours du film « Shoah » de Claude Lanzmann.